

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

La Maison funéraire Laurent Normand obtient la certification du programme Distinction

Montmagny, le 28 septembre 2016 – Lors du 60^e congrès annuel de la Corporation des thanatologues du Québec (CTQ) tenu les 20 et 21 septembre derniers à Lévis, la Maison funéraire Laurent Normand de Montmagny s'est vue remettre la certification du programme Distinction en reconnaissance de son respect des plus hauts critères de qualité de la Corporation.

Le programme Distinction est une certification qui exige aux maisons funéraires de revoir toutes leurs procédures afin de s'assurer qu'à chaque moment, les familles endeuillées soient prises en charge de façon professionnelle, conformément à leurs attentes respectives. L'examen menant à la certification concerne toutes les opérations quotidiennes telles que la prestation des services pour un contrat d'arrangements préalables, par exemple, de même que le processus de crémation et l'identification exacte des défunts.

« Les maisons funéraires qui adhèrent au programme Distinction sont parmi les meilleures au Québec. Les membres de la Corporation doivent tous répondre aux exigences des clients et le faire en respectant, notamment, un code d'éthique. Les familles endeuillées qui se tourneront vers ces entreprises certifiées Distinction sont maintenant assurées de recevoir les meilleurs services dans un environnement professionnel », d'expliquer Mme Annie Saint-Pierre, directrice générale de la CTQ.

« Nous sommes très fiers d'avoir obtenu cette certification puisque cela démontre bien que même après 115 années de pratique, nous ne prenons rien pour acquis et continuons de faire tous les efforts nécessaires pour offrir le meilleur accompagnement qui soit à notre précieuse clientèle. Œuvrer dans le domaine funéraire requiert du savoir-faire, mais aussi beaucoup de savoir-être. Le programme Distinction est donc un gage d'excellence de la Maison funéraire Laurent Normand », de conclure l'actionnaire principal de l'entreprise familiale qui en est à sa 4^e génération, M. Jean Normand.

À propos de la Corporation des Thanatologues

La CTQ est le plus important regroupement d'entreprises et de professionnels en rituels funéraires du Québec avec 500 membres individuels et 145 entreprises. Elle a pour mission de promouvoir l'excellence dans les services funéraires, de contribuer au développement professionnel et d'affaires de ses membres et de représenter l'industrie funéraire afin de s'assurer que personne n'ait à faire l'économie du deuil.

- 30 -